



## **Information fermeture du sentier de la grotte d'Orjobet**

Promeneurs, visiteurs,

Le Syndicat Mixte du Salève, dont les missions sont la protection et la valorisation du Salève, vous informe que le sentier géologique partant du Coin et traversant la grotte d'Orjobet sera fermé pour travaux de sécurisation du **lundi 30 juillet au vendredi 26 octobre 2012**. Un sentier de déviation par le chemin « du facteur » et « des allumés » est installé pour les promeneurs.

Ce sentier a été tracé en 1905 par la section genevoise du Club Alpin Suisse grâce à une souscription et entièrement rénové en 1947.

Aujourd'hui, le Syndicat Mixte du Salève, balise et entretient cet itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée de Haute-Savoie. L'ensemble des travaux nécessaires à la sécurisation du passage des promeneurs dans la grotte a été prévu en deux phases. Une première tranche de travaux a déjà été réalisée en 2010. En 2012, la deuxième tranche de travaux d'un montant de 50000€ est indispensable pour pérenniser l'itinéraire. La commune de Collonges-sous-Salève et le Conseil Général de la Haute-Savoie participent avec le Syndicat au financement des travaux. Une souscription publique est également en cours pour compléter ces financements. A ce jour, plus de 13000€ proviennent de souscripteurs publics et privés.

Nous avons choisi l'entreprise **Altius**, située à Poisy (74), pour assurer les travaux qui consistent au :

### **1) drainage de la grotte pour l'évacuation de l'eau et remise en état des marches et des soutènements par boulon d'ancrage**

Soutènements réalisés dans le respect du site : utilisation des matériaux en place, engravage des barres de scellement et de confortement, utilisation de mortier pierre, reconstitution des murets en technique pierre sèche.

### **2) remplacement et ajout de gardes corps en acier**

Mise en sécurité de la galerie intérieure par pose de garde corps en acier brut ouvragés et mains courantes en câble identiques à l'existant pour protection contre les chutes de hauteur.

### **3) confortement du sentier en aval de la grotte :**

Réfection du muret en pierre, terrassement des assises, remplacement des gardes corps

Une partie du matériel nécessaire sera acheminé par hélicoptage fin août.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 04.50.95.28.42.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

La vice-présidente

Odile MONTANT